Commune de MONTMEYRAN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D170222-03

L'an deux mille dix-sept, le 22 février, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 février 2017

Présents: Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Elodie GRASSOT, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL

Excusés: Annabelle DUPRET (procuration à Elodie GRASSOT), Séverine GERVY, Jean-Paul HENOCQ, Hervé HODCENT, Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX, Isabelle VATANT (procuration à Bernard BRUNET)

Secrétaire de séance : Xavier CHOVIN

OBJET: Affectation des résultats 2016

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant les résultats dégagés du compte administratif 2016,

Le conseil municipal décide de l'affectation des résultats telle qu'elle est annexée à la présente.

Vote

Conseillers présents	13
<u> </u>	
Conseillers représentés	. 2
Ayant voté pour	. 15
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu	0

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le 24 février 2017 Le Maire, Bernard BRUNET